4-5 DÉCEMBRE 2025

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BRUXELLES, BELGIQUE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL

INTRODUCTION

Le présent compte-rendu constitue un résumé de haut niveau des décisions du Conseil d'administration et des principaux points débattus. L'ordre du jour de la réunion du Conseil et les documents y afférents peuvent être consultés sur le site web du GPE. Les décisions finales prises lors du Conseil se trouvent à l'annexe 1 et la liste des participants figure à l'annexe 2.

JEUDI 4 DÉCEMBRE 2025

1. Ouverture de la réunion

1.1 Le président du Conseil d'administration a ouvert la séance à 9h00.

1.2 Le président du Conseil a invité David Boutcher, le président par intérim de la Fondation de soutien au GPE, à faire le point sur les progrès réalisés par la Fondation. M. Boutcher a indiqué que des progrès notables avaient été accomplis dans le processus d'enregistrement de la Fondation en tant qu'organisation indépendante, dédiée à la mission et aux objectifs du GPE. La Fondation a établi ses bureaux à Genève, organisé de nombreuses réunions, tant virtuelles qu'en présentiel, et est parvenue à un consensus sur les principes fondamentaux de communication et de transparence. Il a également mis en avant les efforts de sensibilisation déployés auprès des bailleurs de fonds et partenaires potentiels, notamment lors de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) à New York, où la mission de la Fondation a bénéficié d'un soutien considérable. La Fondation se réjouit de participer à la campagne de reconstitution des ressources du GPE et envisage d'organiser un lancement officiel qui coïncidera avec ses premières transactions importantes. David Boutcher a conclu son discours d'ouverture en remerciant l'ensemble des participants pour leur collaboration continue et en soulignant qu'il se réjouissait de partager prochainement de nouvelles informations sur les initiatives et les partenariats à venir.

1.3 Le président du Conseil a présenté les jeunes leaders Norhan Gharabli et Karen-Andrea Bedoume Nkoume, qui ont remercié les membres du Conseil et ont fait valoir l'importance d'améliorer l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants.

1.4 Laura Frigenti, directrice générale du GPE, a fait remarquer que Dan Toole, directeur intérimaire de l'Éducation sans délai (ECW), assistait à la réunion.

1.5 À la suite des discours liminaires, le président a présenté l'ordre du jour de la réunion.

2. Rapport de la directrice générale

2.1 Laura Frigenti, directrice générale du GPE, a présenté un aperçu des résultats du GPE au cours des six derniers mois, tels qu'ils sont exposés dans le document DOC 02.

Discussion

2.2 Les membres du Conseil ont remercié la directrice générale pour son rapport et ont salué les progrès et les résultats accomplis par le Secrétariat du GPE, en particulier compte tenu des défis auxquels ils ont dû faire face dernièrement.

2.3 **AGNU :** Les membres ont souligné que le lancement de la campagne de reconstitution des ressources lors de l'AGNU représentait un accomplissement remarquable. Ils ont remercié le personnel et l'équipe de la Fondation de soutien au GPE pour tous les efforts qu'ils ont déployés pour renforcer la mobilisation des ressources et nouer de nouveaux partenariats.

2.4 **Perspectives financières :** Les membres ont reconnu que les taux de décaissement élevés, la plus grande capacité d'absorption et la mobilisation de cofinancements témoignaient d'une amélioration systémique et d'une meilleure efficience. Ils ont encouragé le GPE à maintenir des coûts de transaction peu élevés et à rechercher des gains d'efficacité opérationnelle, en vue de maximiser l'impact des financements. Les membres ont jugé qu'il était essentiel de renforcer les réformes pilotées par les pays et l'appropriation nationale dans la planification sectorielle de l'éducation pour pouvoir réaliser des progrès durables, et ont préconisé des modèles de financement sous forme de financements non remboursables plutôt que de prêts concessionnels. La directrice générale a précisé que l'objectif est d'améliorer l'efficacité du Secrétariat sans pour autant réduire les ressources allouées aux pays partenaires et a réitéré la nécessité de plaider en faveur d'une augmentation des financements mis à disposition.

2.5 **Examens de mi-parcours** : Les participants ont exprimé leur soutien en faveur des financements basés sur les résultats du GPE, en incitant à accroître le financement national consacré à l'éducation et à tirer des enseignements des examens de mi-parcours réalisés par les pays partenaires. Certains membres ont demandé un rapport sur l'état d'avancement des examens de mi-parcours, notamment concernant les progrès réalisés dans les différentes réformes de l'éducation. La

directrice générale a pris note de ces suggestions et a indiqué son intention de suivre l'évolution des examens de mi-parcours. Elle s'est engagée à fournir des informations actualisées au Conseil dès qu'elles seront disponibles.

2.6 **Fondation de soutien au GPE** : Les membres ont fait l'éloge de la création réussie et du fonctionnement opérationnel de la Fondation de soutien au GPE, ont témoigné de leur confiance envers sa direction et ont appelé à poursuivre les efforts déployés pour mobiliser des ressources. Plusieurs membres ont salué les efforts entrepris pour cibler les fondations philanthropiques, le secteur privé et les particuliers fortunés, et ont fait valoir l'importance d'établir des partenariats innovants et d'avoir recours au fonds à effet multiplicateur pour débloquer des financements complémentaires. La directrice générale a noté un vif intérêt pour la Fondation de soutien au GPE et a proposé d'organiser des activités de sensibilisation conjointes pour mobiliser les fondations privées et d'autres groupes.

2.7 **Collaboration intersectorielle :** Les participants ont fait valoir l'importance de collaborer avec les différents secteurs, notamment dans les domaines de la transformation numérique, de la résilience aux changements climatiques, de la santé et de l'alimentation. Ils ont fortement encouragé de poursuivre les investissements dans les technologies de l'éducation et les initiatives d'appui technique, en particulier dans les zones en proie aux urgences climatiques et en pleine transition.

2.8 **Égalité des genres :** L'égalité des genres est restée au cœur des discussions. Les membres ont prôné l'approche du GPE qui consiste à systématiser l'intégration des questions de genre, ainsi que ses investissements dans l'éducation des filles, notamment par l'intermédiaire de l'Accélérateur de l'éducation des filles. Ils ont insisté sur l'importance de protéger les droits des femmes, des filles, des personnes en situation de handicap et des groupes marginalisés. Ils ont également appelé le GPE à adapter son approche aux situations de conflit et de crise, afin de garantir une éducation de qualité pour tous les enfants. La directrice générale a fait valoir l'importance de promouvoir l'inclusion des filles et de soutenir les personnes en situation de handicap.

2.9 **Cas de détournement de fonds :** Les membres ont fait part de leur préoccupation concernant le faible nombre de cas de détournement de fonds signalés, compte tenu de l'ampleur des opérations du GPE, et ont insisté sur la nécessité d'instaurer un climat de confiance pour le signalement de tels incidents.

2.10 **Diversification des agents partenaires :** Les membres ont souligné qu'il était important de diversifier le groupe d'agents partenaires. La directrice générale a confirmé que ce point reste une priorité absolue.

2.11 **Résultats :** L'importance d'intégrer des résultats d'apprentissage holistiques et un suivi en temps réel a été mise en avant, afin de démontrer les résultats obtenus pour les enfants et de renforcer le plaidoyer en faveur des investissements.

2.12 La directrice générale a remercié les membres pour leurs précieuses contributions et a indiqué que certains sujets seraient abordés au cours de la réunion du Conseil d'administration lors de séances spécialement dédiées à ces sujets.

3. Séance thématique : un agenda renouvelé pour un financement durable de l'éducation

3.1 Raphaëlle Martinez, économiste principale chargée du financement durable, a présenté un aperçu de l'approche du GPE en matière de financement durable de l'éducation, en s'appuyant sur les enseignements tirés du plan stratégique GPE 2025 et sur la façon dont le GPE évolue dans le contexte actuel pour conserver sa pertinence et son impact dans son soutien aux pays partenaires, conformément au document SG 01. Luis Benveniste, membre du Conseil d'administration représentant du groupe constitutif des organismes multilatéraux 3, a animé la séance thématique. Les ministres de la Gambie, des Maldives et de la Somalie ont partagé leurs expériences nationales sur ce sujet. Stefania Giannini, membre du Conseil d'administration représentante du groupe constitutif des organismes multilatéraux 1, a prononcé le discours de clôture.

Discussion

3.2 **Mobilisation des ressources nationales :** Les membres ont souligné l'importance d'accroître le financement national consacré à l'éducation et ont noté les efforts déployés pour augmenter les allocations budgétaires et mener des réformes fiscales pour mobiliser de nouvelles sources de revenus. Les membres ont mis en avant qu'une forte mobilisation des ressources nationales constitue le fondement d'un financement durable.

3.3 **Engagement du secteur privé et des fondations philanthropiques :** Les membres ont fait valoir la nécessité de mobiliser des financements privés et philanthropiques au profit du secteur de l'éducation. Le ministre du Nigéria a déclaré que son gouvernement prévoyait d'organiser un sommet réunissant les acteurs des secteurs public et privé, afin de mobiliser le soutien du secteur privé en faveur de l'éducation, tandis que d'autres partenaires ont également insisté sur la nécessité d'impliquer de manière plus proactive des fondations et le secteur privé.

3.4 **Approches systémique et contextuelle :** Les membres ont plaidé en faveur d'une pensée systémique et d'un meilleur alignement des stratégies de financement au niveau national, et on mis en garde contre la fragmentation et les systèmes

parallèles. Ils ont encouragé le GPE à collaborer étroitement avec les autres organismes multilatéraux et à veiller à ce que les plans sectoriels restent le point d'entrée des discussions macro-budgétaires.

3.5 **Allègement de la dette et marge de manœuvre budgétaire :** Les membres ont indiqué que des ratios du service de la dette élevés réduisent la marge de manœuvre budgétaire disponible pour l'éducation, en particulier dans les pays à faible revenu. Les activités de plaidoyer en faveur d'un allègement de la dette et d'une fiscalité progressive ont été jugées essentielles pour pouvoir accroître les ressources allouées à l'éducation.

3.6 **Financements innovants :** Tout en reconnaissant la valeur des financements innovants, les membres ont mis en garde contre le risque de les considérer comme une solution miracle et ont fait valoir la nécessité de disposer de modèles pratiques et d'effectuer une analyse critique. Ils ont mis en avant l'importance de tirer des enseignements des initiatives en cours et de cibler les efforts sur l'équité et l'inclusion, notamment pour les groupes marginalisés.

3.7 **Collaboration intersectorielle :** Certains membres ont préconisé des approches holistiques, qui consistent notamment à intégrer la santé, l'alimentation et la protection sociale dans l'éducation.

3.8 **Systèmes de données et nécessité de rendre compte :** Les membres ont précisé qu'il était indispensable de disposer de systèmes de données fiables pour pouvoir rendre des comptes et pour garantir que les dépenses se traduisent par de meilleures politiques et de meilleurs résultats.

3.9 **Coordination et alignement :** Un consensus s'est dégagé quant à la nécessité de coordonner le soutien entre les partenaires, en vue d'éviter les doublons et la fragmentation. Les membres ont souligné qu'il était crucial d'aligner les stratégies internationales et nationales. Le GPE est perçu comme étant particulièrement bien placé pour traduire les orientations de haut niveau en un soutien concret et évolutif.

3.10 Les membres ont convenu qu'il était urgent de pérenniser le financement de l'éducation, que le financement national jouait un rôle primordial et qu'il était nécessaire d'adopter des approches efficaces, équitables et inclusives. Ils ont appelé à adopter des stratégies concrètes, à améliorer la coordination, à renforcer les capacités et à s'orienter vers des investissements intégrés à long terme. La discussion s'est conclue sur une note d'optimisme quant à la capacité du GPE à impulser ces changements, ainsi que sur un engagement à poursuivre la collaboration entre les parties prenantes.

4. Stratégie du GPE 2030

4.1 Jo Bourne, directrice technique, a présenté le plan stratégique GPE 2030, tel que décrit dans le document DOC 03.

Discussion

4.2 Les membres ont salué le caractère exhaustif du processus fondé sur des données probantes, en mettant l'accent sur l'importance des larges concertations, de l'inclusion et de l'appropriation par les pays dans l'élaboration de la stratégie. Le Secrétariat a exprimé sa reconnaissance pour l'importante mobilisation et les nombreuses contributions reçues tout au long du processus de 18 mois, en reconnaissant les contributions précieuses des membres du Conseil et de leurs équipes.

4.3 **Thèmes stratégiques fondamentaux :** Les membres ont précisé que l'intégration de l'égalité des genres, l'inclusion des personnes en situation de handicap et la résilience constituent des facteurs clés de la réforme systémique, et ont insisté sur l'importance de présenter l'éducation comme une solution centrale aux défis mondiaux. Ils ont rappelé que l'éducation est à la fois un droit humain et un investissement essentiel, et ont salué l'importance accordée par la stratégie au principe de « ne laisser personne de côté », qui s'inscrit dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030 (l'Agenda 2030).

4.4 **Situations d'urgence et de crise :** Les membres ont demandé des précisions sur le rôle catalyseur du GPE dans les situations d'urgence et de crise prolongée, notamment sur sa complémentarité avec l'initiative L'Éducation sans délai (ECW). Il a été proposé d'ajouter un encadré qui précise les mandats et la coordination entre le GPE et l'ECW. Le Secrétariat a accepté d'ajouter un encadré dans le document pour illustrer leur forte complémentarité.

4.5 **Données, évaluation et nécessité de rendre compte :** Les membres ont accueilli favorablement les approches proposées pour améliorer l'évaluation et la communication des résultats d'apprentissage, notamment en renforçant les systèmes de données nationaux et en incitant les pays à mettre ces données à disposition. Les membres ont demandé à mettre en place un système ambitieux de communication des indicateurs, en particulier en ce qui concerne l'inclusion et l'influence exercée par les jeunes et les acteurs de la société civile. Ils ont également insisté sur la nécessité d'assurer un suivi clair, de publier les rapports et de ventiler les données, pour s'aligner sur les rapports internationaux. Le Secrétariat a reconnu la cohérence méthodologique avec l'ISU et l'ambition de l'approche, et a informé le Conseil que le déploiement opérationnel de la nouvelle approche en matière de communication des résultats avait déjà commencé.

4.6 **Orientations opérationnelles et mise en œuvre :** Les membres ont mentionné qu'il était nécessaire de fournir des orientations opérationnelles claires, de renforcer les capacités et de définir clairement les exigences en matière de rapports, afin d'accompagner les pays, en particulier ceux qui se trouvent en situation de fragilité. Il a été recommandé d'élaborer un cadre de responsabilité pour l'engagement au niveau des pays. Le Secrétariat a rappelé les efforts déployés pour mettre en œuvre la stratégie, notamment en ce qui concerne la communication des données sur les résultats d'apprentissage et la collaboration sur le financement national. Le Secrétariat a confirmé sa volonté d'intégrer davantage les orientations du Conseil dans le processus de mise en œuvre.

4.7 **Priorité accordée aux compétences et aux résultats d'apprentissage :** Les membres ont demandé à inclure davantage de références au développement des compétences professionnelles, en rappelant qu'il s'agissait d'une priorité dans certaines régions comme l'Afrique subsaharienne. L'accent a été mis sur le parcours de développement des compétences, qui commence par l'apprentissage fondamental, ainsi que sur le rôle essentiel des enseignants.

4.8 **Inclusion des jeunes et de la société civile :** Il a été demandé d'accroître la participation des jeunes et de la société civile dans les processus décisionnels, en élargissant leur rôle au-delà du suivi pour leur permettre de jouer un rôle plus actif dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.

4.9 **Alimentation scolaire et bien-être des élèves :** Les membres ont salué l'intégration de l'alimentation scolaire et ont recommandé de mentionner également le bien-être des élèves, dès lors que celui-ci joue un rôle capital dans la promotion de l'équité et de la rétention scolaire, notamment dans les situations de fragilité.

4.10 **Technologie et compétences numériques :** Les membres ont mis en avant la nécessité de réduire la fracture numérique, non seulement en améliorant la connectivité, mais aussi en développant les compétences numériques. Ils ont fait remarquer que la technologie comporte à la fois des risques et des opportunités.

4.11 **Enseignants :** Des membres ont fait observer qu'il devrait y avoir davantage de cohérence dans la description du rôle des enseignants dans la mise en œuvre de la stratégie et du rôle des organisations d'enseignants dans le dialogue sur les politiques éducatives. Il a été observé que les efforts visant à garantir une représentation diversifiée étaient pertinents tant pour les enseignants que pour les organisations d'enseignants.

4.12 **Gouvernance et processus :** Les membres ont demandé de transmettre rapidement la version finale de la stratégie au Conseil pour qu'il puisse l'endosser, afin de garantir une appropriation et une responsabilité claires. Les membres ont proposé de l'envoyer au Comité exécutif pour un examen final afin d'éviter tout retard dans le lancement de la stratégie prévu en janvier.

4.13 Le Secrétariat a remercié le Conseil pour ses suggestions et pour avoir mis en évidence les points à approfondir, et a confirmé que ceux-ci seraient pris en compte dans la version finale du document. Il a également été convenu d'y ajouter une carte qui illustre les zones d'intervention du GPE.

4.14 Le Secrétariat a recommandé d'intégrer les commentaires des membres, d'affiner le projet de document et de le transmettre au Comité exécutif pour approbation finale au nom du Conseil d'administration, dès lors que le report à la prochaine réunion du Conseil en juin n'est pas envisageable. Le Conseil a approuvé cette proposition.

4.15 Le président du Conseil d'administration a déclaré qu'un consensus avait été adopté sur la décision qui figure à l'annexe 1.

5. Prévisions financières et risques institutionnels

5.1 Youssouf Tahir Ahmat, président du Comité des finances et du risque (FRC), a ouvert la séance et a résumé les délibérations du Comité. Padraig Power, directeur financier, a ensuite présenté les prévisions financières (DOC 04) et le point semestriel sur les risques institutionnels (DOC 05).

Discussion

5.2 **Situation financière :** Les membres ont salué les efforts déployés et se sont félicités de l'amélioration de la situation financière du GPE et du maintien des dépenses de fonctionnement en dessous du plafond de 7 %. Ils ont reconnu les difficultés de gestion financière dans le contexte actuel et souligné la nécessité de poursuivre une approche financière prudente. Les membres ont noté les risques liés à l'incertitude et l'importance de les tenir informés des différents scénarios de reconstitution des ressources et de leurs conséquences.

5.3 **Annonces de contribution des bailleurs :** Les membres ont manifesté leur inquiétude concernant le fait que certains bailleurs ne respectent pas pleinement leurs engagements ou ne versent pas leurs contributions à temps, et ont mis en avant les efforts déployés pour sensibiliser aux conséquences de ces retards sur les priorités. Le Secrétariat a fait valoir l'importance des annonces de contribution des bailleurs de fonds, en mentionnant notamment la contribution de l'Allemagne à la prévisibilité financière à long terme. Néanmoins, des incertitudes persistent à l'égard d'autres bailleurs et les prévisions seront ajustées à mesure que de nouvelles promesses de contribution seront confirmées. Le Secrétariat a indiqué que la décision du Conseil de juin 2025 relative à l'éligibilité et à l'allocation pour le plan stratégique GPE 2030 a examiné différents scénarios de financement compris entre 3 et 5 milliards de dollars. Si le financement venait à être nettement inférieur à 3 milliards de dollars, le Comité des finances et du risque, ainsi que le Conseil d'administration devraient examiner la situation et déterminer si des ajustements sont nécessaires.

5.4 **Reports :** Les membres ont suggéré que le Secrétariat poursuive ses efforts entrepris pour réduire les coûts de report.

6. Séance à huis clos sur le détournement de fonds et la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (PSEAH), ainsi que sur les paramètres des dépenses de fonctionnement du GPE 2030

6.1 Le Conseil a tenu une séance à huis clos sur le détournement de fonds et les enseignements tirés des cas d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels (SEAH), ainsi que sur les paramètres des dépenses de fonctionnement du GPE 2030.

6.2 Le président du Conseil d'administration a déclaré qu'un consensus avait été adopté sur la décision qui figure à l'annexe 1.

VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2025

7. Mise à jour sur la reconstitution des ressources

7.1 Karen Schroh, directrice des relations extérieures, et Breanna Ridsdel, cheffe du service plaidoyer et communication, ont fait brièvement le point sur la campagne de reconstitution des ressources. Le ministre nigérian de l'Éducation, Maruf Tunji Alausa, a réaffirmé l'engagement du Nigéria en tant que co-organisateur, et a évoqué qu'il prévoyait d'organiser une table ronde avec le secteur privé au mois de janvier. Il s'est montré optimiste quant à l'atteinte des objectifs de la campagne. Susanna Schlein, représentante du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a réaffirmé la détermination de l'Italie à promouvoir l'éducation en tant que vecteur de prospérité et de stabilité.

Discussion

7.2 Plusieurs membres ont remercié les co-organisateurs et ont fait part de leur optimisme à l'égard du plan de la campagne, tout en réitérant leur soutien actif. Le Secrétariat a précisé qu'il était urgent d'atteindre les objectifs de la reconstitution des ressources, afin d'assurer la continuité de l'impact du GPE au cours des cinq prochaines années. Il a également insisté sur l'importance de mener des activités de plaidoyer dans les pays partenaires, notamment sur la nécessité de mobiliser des financements nationaux, et sur le rôle des bailleurs pour pérenniser ou accroître leurs contributions.

7.3 La France a informé de l'état d'avancement de son processus budgétaire et de son intention de tirer parti de sa prochaine présidence du G7 pour mettre l'éducation au premier rang des priorités internationales, notamment en organisant une réunion de

haut niveau sur le financement de l'éducation et en soutenant la campagne de reconstitution des ressources.

8. Discussion : Architecture de l'aide multilatérale pour l'éducation en situation d'urgence ou de crise prolongée

8.1 Christine Hogan, vice-présidente du Conseil et présidente du Comité exécutif, a formulé des remarques liminaires sur la réunion du Comité exécutif qui s'est tenue la veille au soir. Cette réunion portait sur l'examen de l'hébergement de L'Éducation sans délai (ECW) et sur la première phase de l'étude réalisée par Genesis sur l'architecture multilatérale de l'éducation (éducation en situation d'urgence et de crise prolongée), qui identifie quatre stratégies de collaboration ou de fusion entre le GPE et l'ECW. La vice-présidente a indiqué que les membres du Comité avaient apprécié les échanges sur ces questions, ainsi que l'utilité de la séance d'informations, qui leur a permis de mieux comprendre les implications à court et à long terme pour la gouvernance du GPE.

8.2 Les membres du Comité exécutif ont signalé que le calendrier représentait un enjeu de taille, et ont insisté sur le fait que les discussions sur l'architecture de l'aide ne devaient pas détourner l'attention de la priorité immédiate du GPE, à savoir la campagne de reconstitution des ressources. La vice-présidente a rappelé qu'il était important que le GPE reste engagé de manière constructive dans les efforts visant à renforcer l'efficacité de l'aide multilatérale pour l'éducation en situation d'urgence, et a fait valoir la nécessité de garantir la cohérence, l'alignement et la complémentarité entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement.

8.3 La vice-présidente a précisé que le Comité exécutif était disposé à s'impliquer davantage, si nécessaire, compte tenu des implications potentielles pour la gouvernance, et a demandé au Secrétariat de tenir le Comité informé de toute évolution, tout en s'engageant à impliquer le Conseil d'administration en cas de besoin.

8.4 La vice-présidente a conclu en assurant les membres du Conseil que le Comité exécutif reste à l'écoute et qu'il continuera d'exercer son rôle de supervision en participant de manière constructive aux activités et aux discussions pertinentes sur le sujet.

8.5 Judith Herbertson, membre suppléante du Conseil d'administration représentante du groupe constitutif bailleur 3, a présenté le contexte de l'étude, qui a été commandée par un groupe de bailleurs de fonds bilatéraux constitué du Royaume-Uni, de la Norvège, du Danemark et de l'Allemagne.

8.6 Amrita Paul, représentante du membre du Conseil du groupe constitutif bailleur 3, a informé le Conseil de l'atelier organisé le 2 décembre à l'ambassade du Canada à Bruxelles, au cours duquel les options présentées dans l'étude ont été examinées. La réunion a rassemblé 30 participants, dont des représentants des pays partenaires, des bailleurs de fonds, du GPE, de l'ECW, des organismes d'exécution et des organisations de la société civile (OSC). Il a été précisé que deux autres échanges sur le sujet sont prévus en janvier et février 2026.

Discussion

8.7 **Nécessité de collaborer et de mettre en œuvre une réforme systémique :** Les membres ont souligné que la fragmentation actuelle de l'architecture de l'éducation dans le monde n'est pas viable. Ils se sont largement accordés sur le fait qu'il est important d'améliorer la coordination, l'efficacité et la redevabilité, afin de garantir que le soutien bénéficie aux élèves. Ils ont appelé à instaurer un système multilatéral plus cohérent, adaptable et simple, assorti de réformes de l'éducation alignées sur les réformes de plus grande envergure des Nations Unies.

8.8 **Inclusion et implication des parties prenantes :** Les membres ont fait valoir la nécessité d'inclure dans les discussions un large éventail de parties prenantes, notamment les gouvernements des pays partenaires et les organisations de la société civile. Ils se sont accordés sur le fait que les divers points de vue devraient permettre d'orienter toutes les réformes importantes et que les pays partenaires devraient jouer un rôle de co-architectes, plutôt que de simples bénéficiaires, dans l'élaboration des solutions futures.

8.9 **Fusion et changements structurels possibles :** Les avis divergeaient quant à l'éventualité de fusionner le GPE et l'ECW. Certains membres étaient ouverts à cette possibilité, mais ont insisté sur la nécessité de réaliser une analyse plus approfondie et de consulter les parties prenantes avant de prendre toute décision concernant des changements structurels. D'autres ont mis en garde contre une fusion à ce stade critique, évoquant des risques tels que la perturbation des interventions d'urgence, l'augmentation des coûts de transaction et un soutien susceptible d'être retardé ou réduit pour les enfants vulnérables.

8.10 **Distinction entre aide humanitaire et aide au développement :** Plusieurs membres ont fait remarquer que la distinction entre l'aide humanitaire et l'aide au développement est de moins en moins claire, compte tenu de la durée prolongée de nombreuses crises. Ils ont plaidé en faveur d'un soutien continu à tous les niveaux, avec des rôles plus clairement définis pour chaque fonds. Certains membres ont souligné que l'ECW devrait cibler ses efforts sur les interventions d'urgence rapides, tandis que le GPE devrait se consacrer au renforcement des systèmes à moyen terme.

8.11 **Risques :** Certains membres ont mis en garde contre le fait que les débats sur la fragmentation et les éventuels changements structurels ne doivent pas perturber les cycles de reconstitution des ressources en cours pour le GPE et l'ECW, dans la mesure où tout retard pourrait compromettre le financement destiné à des millions d'enfants non scolarisés. Des inquiétudes ont également été soulevées quant au risque que des changements majeurs entraînent une hausse des coûts et perturbent les programmes en cours. Certains membres ont remis en question la méthodologie de l'étude, en relevant le manque de données probantes.

9. Recommandation du Comité : L'Éducation à voix haute (EOL)

9.1 Judith Herbertson, membre suppléante du groupe constitutif bailleur 3 du Conseil d'administration et présidente du Comité des performances, de l'impact et des apprentissages (PILC), a ouvert la séance et a formulé de brèves remarques introductives. Tanvir Muntasim, spécialiste principal de l'éducation, a présenté le cadre de conception de L'Éducation à voix haute (DOC 07).

Discussion

9.2 **Endossement du cadre de conception adapté :** Les membres ont accueilli favorablement et endossé le cadre de conception adapté. Il ont particulièrement apprécié le fait que le cadre accorde une importance particulière aux enseignants, aux organisations de jeunesse et aux groupes marginalisés.

9.3 **Critères de sélection des agents partenaires :** Les membres ont accueilli favorablement les critères de sélection des agents partenaires et ont mis en avant l'importance de la transparence, de la rigueur du devoir de diligence et de l'implication significative des organisations bénéficiaires dans les décisions de cofinancement. Des préoccupations ont été soulevées concernant le calendrier, notamment quant à la manière dont les agents partenaires peuvent élaborer des propositions sans connaître le montant du financement. Le Secrétariat a expliqué que le processus comporte deux étapes, la première consistant à évaluer la capacité des candidats, notamment en matière de gestion des financements et de présence géographique. Une fois que le montant du financement aura été confirmé en juin 2026, l'agent partenaire sélectionné sera invité par le Conseil à soumettre une proposition opérationnelle détaillée.

9.4 **Coordination et alignement :** Plusieurs commentaires ont fait valoir la nécessité d'améliorer la coordination entre l'EOL et le KIX, les initiatives d'appui technique et les pactes de partenariat, afin d'éviter la fragmentation et de maximiser l'impact. Le Secrétariat renforce actuellement ses liens avec les acteurs régionaux et les groupes locaux des partenaires de l'éducation afin de garantir une approche harmonisée et coordonnée et d'éviter la fragmentation. Par ailleurs, le Secrétariat a pris note de la

collaboration en cours avec l'ECW et d'autres partenaires du secteur humanitaire, afin de renforcer les capacités de la société civile au niveau national et d'aligner les orientations destinées aux coalitions nationales pour l'éducation. Le Secrétariat a fait un compte-rendu de ses collaborations avec des initiatives externes, telles que l'initiative allemande « *GenerationDigital !* » et l'initiative CIVIC de la Banque mondiale, afin d'apporter un soutien complémentaire à la société civile.

9.5 **Priorité accordée à la collaboration et à la redevabilité :** Les membres ont souligné qu'il était important que les organisations de la société civile collaborent pour faire avancer les processus éducatifs et les réformes stratégiques. Les coalitions nationales pour l'éducation sont considérées comme essentielles pour renforcer la redevabilité, la représentation et le programme de plaidoyer, en particulier pour les communautés marginalisées. Le Secrétariat a rappelé que les coalitions nationales pour l'éducation sont encouragées à collaborer avec les comités de gestion des écoles et les associations de parents d'élèves, afin de garantir que la voix des parents soit prise en compte dans l'élaboration des politiques.

9.6 **Syndicats des enseignants :** Les membres ont demandé que les syndicats des enseignants soient explicitement mentionnés comme parties prenantes essentielles. Le Secrétariat a indiqué que l'approche adoptée implique de collaborer avec les partenaires nationaux afin d'inclure les enseignants dans les discussions. Le Secrétariat cherche à renforcer leur participation et leurs capacités à travers des mécanismes nationaux et internationaux.

9.7 **Cofinancement :** Les membres ont reconnu qu'il était nécessaire d'accroître la mobilisation des ressources nationales et le cofinancement stratégique, et que les OSC jouent un rôle déterminant dans la promotion d'un meilleur financement national de l'éducation. Les membres ont demandé des informations complémentaires concernant l'implication des bailleurs de fonds internationaux du secteur de l'éducation. Le Secrétariat a fait remarquer que les efforts de sensibilisation auprès de ces bailleurs de fonds ont été difficiles durant la première phase. Pour la phase suivante, il est prévu d'accorder une plus grande importance à ces efforts, notamment en examinant de nouvelles possibilités de mobilisation des ressources par l'intermédiaire de la Fondation de soutien au GPE.

9.8 **Renforcement des capacités et espace civique :** Les membres ont appelé l'EOL à approfondir son offre de renforcement des capacités pour les OSC, à tirer parti des formations existantes et à remédier au rétrécissement de l'espace civique. Ils ont encouragé à accroître la participation des jeunes et à se focaliser davantage sur l'égalité des genres et l'inclusion. Le Secrétariat s'est félicité de la cartographie récente réalisée par l'équipe du rapport mondial de suivi de l'éducation sur la participation des jeunes et prévoit de collaborer avec les organisations concernées afin de soutenir un engagement structuré des jeunes. Le Secrétariat a précisé que la

nouvelle théorie du changement met l'accent sur l'égalité des genres et l'inclusion, et prévoit un soutien supplémentaire visant à renforcer les capacités des bénéficiaires spécialisés dans ces domaines.

9.9 **Outils de communication et de plaidoyer :** Un membre a demandé des études de cas convaincantes et des exemples d'impact, tels que des changements d'orientation de politiques publiques, la production de données probantes et la mobilisation de coalitions, afin de soutenir les efforts de plaidoyer et de reconstitution des ressources. L'implication des médias dans les situations de fragilité a également été mentionnée. Le Secrétariat a précisé que la documentation des enseignements tirés et des approches efficaces est en cours d'élaboration, avec des partenariats existants pour mettre en avant les réalisations et soutenir les efforts de plaidoyer et de reconstitution des ressources. Le Secrétariat a également indiqué que l'implication des médias est encouragée afin de promouvoir les résultats d'apprentissage et de présenter les stratégies efficaces, en particulier dans les contextes difficiles.

9.10 **Recommandations opérationnelles :** Les membres du Conseil ont salué la simplification des composantes opérationnelles, validé le changement de trois à deux composantes et l'affectation de 90 % des ressources aux initiatives nationales. Ils ont appelé à mettre rapidement en place des stratégies de collecte de données et à adopter une approche axée sur les résultats. Ils ont également recommandé de charger les responsables de l'engagement-pays d'améliorer la communication des activités de l'EOL auprès des gouvernements des pays partenaires et ainsi accroître la visibilité des initiatives du GPE.

9.11 Le président du Conseil d'administration a déclaré qu'un consensus avait été adopté sur le libellé de la décision qui figure à l'annexe 1.

10. Recommandations du Comité : Partage de connaissances et d'innovations (KIX)

10.1 Judith Herbertson, membre suppléante du groupe constitutif bailleur 3 du Conseil d'administration et présidente du Comité des performances, de l'impact et des apprentissages (PILC), a ouvert la séance et a formulé de brèves remarques. Ian Macpherson, spécialiste principal de l'éducation, a présenté le cadre de conception adapté de l'initiative de Partage de connaissances et d'innovations du GPE (KIX 2.0 – DOC 08).

Discussion

10.2 **Endossement du cadre et égalité des genres, équité et inclusion :** Les membres ont accueilli favorablement et endossé le cadre de conception adapté. Ils ont souligné la priorité accordée à l'égalité des genres, à l'équité et à l'inclusion, et ont insisté sur

le fait que ces principes doivent rester au cœur des opérations et des activités de recherche du KIX.

10.3 **Pôles régionaux et société civile :** Un large soutien a été exprimé pour accroître le financement et la responsabilité des pôles régionaux, et certains membres ont demandé de simplifier les mécanismes afin d'éviter toute complexité inutile. Les membres ont souligné qu'il était nécessaire d'impliquer activement la société civile et ont mis en garde contre une diminution des financements alloués à la recherche. Le Secrétariat a précisé que les partenaires d'apprentissage régionaux et les délégations nationales pilotent les activités du KIX au niveau national, en impliquant activement les OSC. Il a été précisé que l'initiative poursuivra une approche collaborative pilotée par les pays et que l'implication des OSC est essentielle à sa réussite.

10.4 **Intégration et coordination :** Les membres ont salué la meilleure intégration du KIX avec le GPE 2030, en insistant sur la nécessité d'assurer une cohérence avec d'autres mécanismes tels que les financements pour le renforcement des capacités du système, les initiatives d'appui technique, l'EOL, et d'autres. Ils ont mis en garde contre les doublons et ont insisté sur l'importance de garantir un alignement stratégique. Le Secrétariat a confirmé que la coordination entre le KIX et les initiatives d'appui technique, les financements pour le renforcement des capacités du système, l'EOL et les autres mécanismes du GPE s'est améliorée, tant au niveau du Secrétariat qu'au niveau des pays. Les nouvelles structures de gouvernance et de gestion du KIX sont conçues pour améliorer l'alignement stratégique et éviter les doublons.

10.5 **Visibilité et engagement des pays :** Les membres ont constaté le manque de notoriété et de visibilité des activités du KIX au niveau national. Ils ont demandé des exemples plus clairs de l'impact et une meilleure communication afin de garantir que les pays partenaires comprennent l'initiative et en tirent profit. Le Secrétariat a reconnu qu'il était nécessaire d'améliorer la communication sur les activités et l'impact du KIX. Il a également accepté de fournir des exemples plus clairs et accessibles des résultats obtenus au niveau des pays et s'est engagé à accroître la visibilité par divers canaux, notamment les délégations nationales, les groupes locaux des partenaires de l'éducation et les chargés de liaison.

10.6 **Données probantes et impact :** Il a été demandé d'accorder une plus grande importance à l'utilisation des données probantes, à l'évaluation des résultats et aux principaux indicateurs de performance mesurables, afin de pouvoir rendre des comptes et suivre les progrès. Le Secrétariat a précisé que la prochaine phase du KIX accordera la priorité à l'utilisation des données probantes et à l'élaboration

d'indicateurs de performance concrets. Le KIX s'est engagé à établir des rapports et des indicateurs axés sur les résultats, en s'appuyant sur l'expertise du pôle des données du GPE.

10.7 **Collaboration avec le secteur privé :** Un membre a appelé à s'impliquer davantage dans le partage des données probantes, l'apprentissage numérique et les technologies de l'éducation, et a demandé à ouvrir la voie à de nouvelles possibilités de collaboration. Le Secrétariat a salué la collaboration avec le secteur privé, en mettant en avant des initiatives conjointes récentes telles que la *GPE Data Academy*, développée en partenariat avec Cisco, et le pôle régional Afrique 19 du KIX. Les membres ont identifié un fort potentiel de collaboration dans le domaine de l'apprentissage numérique et de l'innovation

10.8 Le président du Conseil d'administration a déclaré qu'un consensus avait été adopté sur le libellé de la décision qui figure à l'annexe 1.

11. Panel des directeurs régionaux

11.1 Charles North, directeur général adjoint, a présenté les directeurs régionaux, Aya Kibesaki, Marco Mantovanelli et Belay Addise, et a animé le panel. Cette séance a présenté la récente réorganisation du Secrétariat. Les directeurs régionaux ont indiqué que cette réorganisation visait à améliorer la collaboration avec les pays partenaires, à accroître l'efficacité opérationnelle, à réduire les coûts et à mieux s'aligner sur les objectifs du plan stratégique GPE 2030. Ils ont fait remarquer que la nouvelle structure a permis d'améliorer l'efficacité du processus décisionnel, de traiter plus rapidement les requêtes de financement et d'accélérer la mise en œuvre des projets, puisque le GPE décaisse désormais 1 milliard de dollars par an. Ils ont précisé que les responsables de l'engagement-pays (CEL) et les chargés du programme-pays (CPO) travaillent en étroite collaboration avec les pays partenaires pour soutenir le dialogue sur les politiques éducatives, les revues sectorielles et la mobilisation des ressources en faveur des priorités de la réforme, et les CPO apportent un soutien complet tout au long du processus de requête de financements. Par ailleurs, il a été noté que la coordination régionale avec les partenaires s'est améliorée. La mise en place de fonctions spécialisées dans les domaines de l'égalité des genres et de la finance a permis d'intégrer ces priorités et de gérer les risques dans toutes les régions.

11.2 Le panel a également fait valoir l'importance d'assurer la viabilité des financements. La mobilisation des ressources nationales, les dépenses équitables, les mécanismes innovants et les partenariats avec les organismes et le secteur privé sont mis à profit pour soutenir les réformes de l'éducation et répondre aux besoins urgents. Les efforts

de collaboration au niveau régional et dans les pays partenaires permettent de mobiliser des ressources supplémentaires et de favoriser des réformes sectorielles, ce qui démontre comment l'approche régionale et les partenariats du GPE contribuent à faire avancer sa mission qui consiste à renforcer les systèmes d'éducation et les résultats d'apprentissage à l'échelle mondiale.

Discussion

11.3 Certains membres ont exprimé leur satisfaction et ont faire part de leur intérêt pour les examens de mi-parcours à venir. Ils ont également signalé que le processus d'examen devra être constamment amélioré. Ils ont souhaité obtenir des précisions sur les situations de fragilité, et ont mis en évidence la complexité des interventions dans ce genre de situation, comme en Afghanistan, et l'importance de préserver l'accès à l'éducation pour les filles et les femmes. D'autres commentaires de membres ont fait valoir l'importance de collaborer au niveau régional et national, d'effectuer un suivi régulier et de s'adapter en continu dans les situations difficiles.

11.4 Dans leurs réponses, les directeurs régionaux ont souligné la complexité des interventions dans les environnements difficiles, et ont fait valoir l'importance de l'éducation communautaire pour atteindre les élèves les plus vulnérables, en particulier les filles, lorsqu'il n'est pas possible de collaborer avec le gouvernement. Dans le cas de l'Afghanistan, la plupart des bénéficiaires des programmes financés par le GPE sont des filles, et les agents partenaires opèrent dans un cadre de gestion des risques rigoureux, en étroite concertation avec tous les partenaires actifs dans le pays, afin de limiter le risque de détournement de l'aide. Les directeurs régionaux ont fait valoir l'efficacité de l'engagement collectif avec les agents partenaires et l'importance des systèmes de gestion des risques adaptés au contexte local, qui permettent d'effectuer un suivi continu et de s'adapter aux situations à risque. Ils ont fait remarquer que l'implication de la communauté est essentielle pour surmonter les obstacles à l'éducation et que la collaboration continue avec les agents partenaires permet d'assurer la supervision des programmes et la continuité de l'apprentissage en dépit des incertitudes politiques.

11.5 Dans leurs réflexions sur les processus d'examen de mi-parcours et les réformes sectorielles, les directeurs ont appelés à adopter des approches inclusives et ciblées qui impliquent activement les gouvernements des pays partenaires, les groupes locaux des partenaires de l'éducation et les partenaires de développement. Ils ont préconisé des processus d'examen de mi-parcours simplifiés et adaptés aux besoins des pays plus petits ou en situation de fragilité, et ont précisé que l'inclusion et des priorités clairement définies sont essentielles pour pouvoir mener un dialogue sectoriel constructif et attirer diverses sources de financement.

Réservé à l'usage officiel

11.6 Le panel a conclu qu'il est indispensable de promouvoir une collaboration constructive, de conserver une certaine souplesse et de tirer parti du jugement collectif pour favoriser les progrès et soutenir une éducation équitable et de qualité dans les différentes régions.

12. Séance thématique sur les résultats

12.1 Judith Herbertson, membre suppléante du groupe constitutif bailleur 3 du Conseil d'administration et présidente du Comité des performances, de l'impact et des apprentissages (PILC), a animé la séance. Nidhi Khattri, directrice du pôle des données, a présenté l'infrastructure des données et des éléments factuels du GPE 2030, notamment le cadre de résultats du GPE 2030, les données de suivi, les indicateurs d'optimisation des ressources et la plateforme technologique qui soutient le système de données (DOC 09 et SG 02).

Discussion:

12.2 **Plateforme :** Les membres ont demandé si la nouvelle plateforme était disponible et si elle pouvait être partagée avec d'autres partenaires afin d'éviter les doublons. Ils ont proposé de faciliter l'échange de connaissances entre les partenaires pour améliorer la mise en œuvre et l'évaluation des programmes. Le Secrétariat a déclaré que la plateforme était en cours de développement et qu'elle devrait être opérationnelle d'ici le prochain exercice budgétaire.

12.3 **Difficultés d'évaluation :** Les membres ont reconnu qu'il était difficile de recueillir des données fiables dans des environnements difficiles, notamment les données sur les acquis d'apprentissage et sur le handicap. Il a été suggéré d'utiliser les systèmes de données nationaux dans la mesure du possible et de s'appuyer sur les modèles existants pour évaluer le handicap. Le Secrétariat a reconnu qu'il était difficile d'évaluer les résultats, en particulier dans des contextes difficiles, et a précisé qu'il était nécessaire d'aborder ces questions de manière méthodique, en s'appuyant sur les modèles disponibles et les points de départ existants pour évaluer le handicap. Le Secrétariat a exprimé son intention de privilégier les systèmes de données nationaux lorsque ceux-ci sont disponibles et de ne recourir aux évaluations spécifiques au financement qu'en l'absence de données nationales.

12.4 **Domaines ciblés à évaluer :** Les membres ont proposé de réaliser plusieurs évaluations. Certaines propositions concernaient des sujets précis, tandis que d'autres portaient sur les processus et les instruments du GPE. Le Secrétariat a accueilli favorablement ces idées pour les évaluations à venir.

13. Clôture de la réunion

13.1 La réunion a été clôturée à 16h30.

Annexe 1 : Décisions du Conseil d'administration

DÉCISIONS FINALES

Référence	Décision
BOD/2025/12-01	**Plan stratégique GPE 2030 :** Le Conseil d'administration : 1. Demande à la directrice générale de finaliser le plan stratégique GPE 2030 sous la direction de la vice-présidente et du président du Conseil d'administration du GPE, en vue de sa publication début 2026.
BOD/2025/12-02	**Paramètres des dépenses de fonctionnement du GPE 2030 :** Le Conseil d'administration : 1. Affirme l'importance de disposer d'un Secrétariat très efficient et efficace afin de garantir le succès de l'exécution du GPE 2030, tout en optimisant les ressources dédiées aux activités programmatiques. 2. Confirme que les paramètres relatifs aux dépenses de fonctionnement (OPEX) demeureront fixés à sept pour cent (7 %) du total des décaissements du Fonds GPE, considérant cette méthode comme appropriée pour déterminer les niveaux d'OPEX à ce stade de la mise en œuvre de GPE 2030, et restant alignée avec d'autres fonds mondiaux multilatéraux. 3. Décide que le budget des dépenses de fonctionnement (y compris les frais d'hébergement de la Banque mondiale) pour la période de juillet 2026 à juin 2030 (exercices 2027 à 2030) ne devra pas augmenter en termes réels par rapport au niveau de l'exercice 2026, et sera plafonné à 7 % des décaissements totaux provenant du Fonds GPE 4. Charge la directrice générale de prendre toutes les mesures nécessaires et ordonnées—si le plafond de 7 % exige une réduction du budget des dépenses de fonctionnement—pour minimiser les risques pour la réalisation de GPE 2030, tout en tenant dûment compte du bien-être du personnel. 5. Demande au Secrétariat et au Comité des finances et du risque (FRC) de revoir le cadre OPEX selon la reconstitution des ressources du GPE en 2026, au besoin, en vue de recommander des paramètres opérationnels mis à jour, qui renforcent l'alignement sur les priorités du GPE 2030. 6. Demande en outre au Secrétariat et au FRC d'explorer et de proposer des options visant à orienter davantage les ressources opérationnelles vers une gestion et une mise en œuvre efficaces des financements dans les

	pays partenaires, en veillant à ce que l'efficacité administrative soutienne un impact accru sur les résultats en matière d'éducation.
BOD/2025/12-03	**Cadre de conception de L'Éducation à voix haute 2.0 :** Le Conseil d'administration : 1. Prenant note des adaptations de conception proposées et de leur conformité avec l'évaluation de L'Éducation à voix haute (EOL), approuve le cadre de conception figurant à l'annexe A de BOD/2025/12 DOC 07. 2. Prend acte des critères et du processus proposés aux fins de la sélection de l'agent partenaire en prévision de la prochaine phase de l'initiative, tels que détaillés à l'annexe C du BOD/2025/12 DOC 07.
BOD/2025/12-04	**Partage de connaissances et d'innovations (KIX) – Cadre de conception adapté :** Le Conseil d'administration : 1. Prenant note des adaptations de conception proposées et de leur conformité avec l'évaluation du Partage de connaissances et d'innovations (KIX), approuve le cadre de conception adapté figurant à l'annexe A du document BOD/2025/12 DOC 08. 2. Prend acte des critères et de la procédure proposés pour la sélection des agents partenaires pour la prochaine phase de l'initiative, tels que détaillés à l'annexe E du document BOD/2025/12 DOC 08.

Annexe 2 : Liste des participants à la réunion du Conseil d'administration

	Nom	Groupe constitutif	Rôle
	Membres du Conseil		
1	Farah Sheikh Abdulkadir	Afrique 1	Membre du Conseil
2	Samaria Tovela	Afrique 1	Membre suppléante du Conseil
3	Youssouf Tahir Ahmat	Afrique 2	Membre du Conseil et Président du Comité des finances et du risque
4	Mohamed Abdallah Mahyooub	Afrique 2	Représentant du membre suppléant du Conseil
5	Maruf Tunji Alausa	Afrique 3	Membre du Conseil
6	Habibatou Drammeh	Afrique 3	Membre suppléante du Conseil
7	Ismail Shafeeu	Asie et Pacifique	Membre du Conseil
8	Wayne Mendiola	Asie et Pacifique	Membre suppléant du Conseil
9	Rahim Saidzoda	Europe de l'Est, Moyen-Orient et Asie centrale	Membre du Conseil
10	Dan Perciun	Europe de l'Est, Moyen-Orient et Asie centrale	Membre suppléant du Conseil
11	Mischka White-Griffith	Amérique latine et Caraïbes	Représentante du membre du Conseil
12	Jean-Sébastien Conty	Bailleur 1	Membre du Conseil
13	Valérie Carlier	Bailleur 1	Membre suppléante du Conseil
14	Paul St. John Frisoli	Bailleur 2	Membre du Conseil
15	Helena Reutersward	Bailleur 2	Membre suppléante du Conseil
16-17	Patricia Pena/Amrita Paul	Bailleur 3	Représentantes du membre du Conseil
18	Judith Herbertson	Bailleur 3	Membre suppléante du Conseil et Présidente du Comité des performances, de l'impact et des apprentissages
19	Merete Lundemo	Bailleur 4	Membre du Conseil
20	Ilham Al Ghadiri	Bailleur 4	Membre suppléante du Conseil
21	Martin Seychell	Bailleur 5	Membre du Conseil
22	Heike Kuhn	Bailleur 5	Membre suppléante du Conseil
23	Jane Chandler	Bailleur 6	Membre du Conseil
24	Takayuki Kawakami	Bailleur 6	Membre suppléant du Conseil
25	Yona Nestel	OSC 1	Membre du Conseil
26	Marian Hodgkin	OSC 1	Membre suppléante du Conseil

27	Solange Akpo-Gnandi	OSC 2	Membre du Conseil
28	Grant Kasowanjete	OSC 2	Représentant du membre suppléant du Conseil
29	Haldis Holst	OSC 3	Membre du Conseil
30	Dennis Sinyolo	OSC 3	Membre suppléant du Conseil
31	Stefania Giannini	Organismes multilatéraux 1	Membre du Conseil
32	Ilaria Dettori	Organismes multilatéraux 1	Représentante du membre suppléant du Conseil
33	Pia Britto	Organismes multilatéraux 2	Membre du Conseil
34	Elizabeth Eyster	Organismes multilatéraux 2	Représentante du membre suppléant du Conseil
35	Luis Benveniste	Organismes multilatéraux 3	Membre du Conseil
36	Jawara Gaye	Organismes multilatéraux 3	Représentant du membre suppléant du Conseil
37	Andrew Cunningham	Fondations privées	Membre du Conseil
38	Sabrina Hervey	Fondations privées	Représentante du membre suppléant du Conseil
39	Tendai Mashingaidze	Secteur privé	Membre du Conseil
40	Emily Friedman	Secteur privé	Membre suppléante du Conseil
	Présidents du Conseil et du Comité		
41	Jakaya Kikwete	Conseil d'administration	Président
42	Christine Hogan	Conseil d'administration	Vice-présidente

Réservé à l'usage officiel